

Le FCPE Agrica Epargne Long Terme est un fonds dont l'actif sera investi dans des supports relevant des marchés actions en mettant en œuvre une gestion discrétionnaire basée sur une allocation diversifiée (tant en terme géographique que de capitalisation). La performance réalisée sera appréciée après prise en compte des frais courants. Sa gestion active et discrétionnaire ne peut faire référence à un indice de référence. Son horizon de placement recommandé est de 8 ans et plus.

Agrica Epargne Long Terme est un fonds de partage et reverse 10% de ses frais de gestion à 2 organisations tournées vers la santé : Siel Bleu et Clinatéc

L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion

Alexis BOUNIF Gérant Multigestion

Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

Profil de Risque SRI *



* Indicateur de risque (SRI) :

L'indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas « sans risque ».

Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	51,51
Actif net portefeuille (EUR)	8 824 277,74

Date de création 27 déc. 2016

Forme juridique Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Code AMF 990000117809

Devise EUR

Classification SFDR Article 8

Durée de placement recommandée 8 ans minimum

Périodicité Hebdomadaire

Frais de gestion maximum 1,50%

Frais de gestion indirects maximum 1,80%

Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	16,09%
Ratio de Sharpe	0,26
Beta (fonds de fonds)	91,75%

Performances nettes de frais 24/02/2026 (source: AGRICA Epargne)

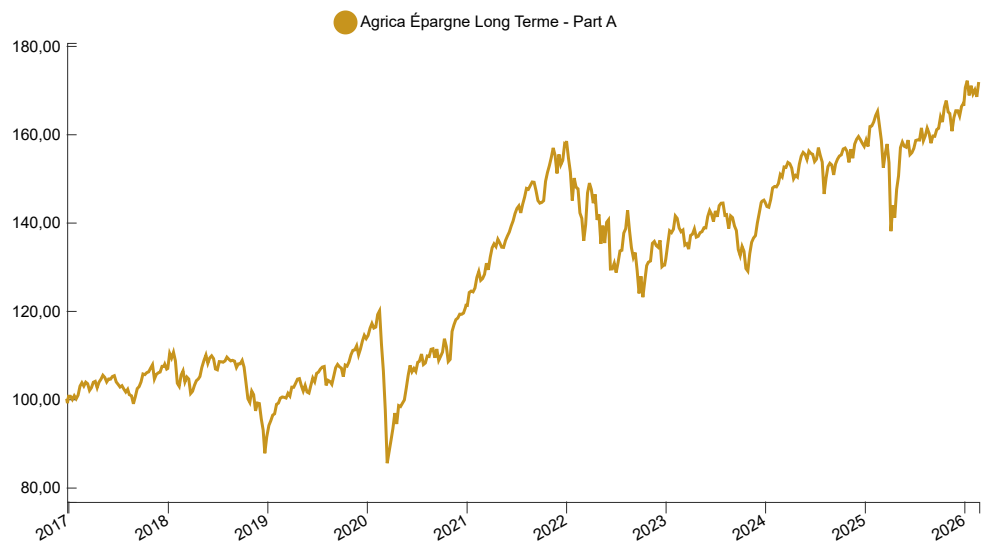
Performances	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Part A	0,48%	3,22%	6,14%	24,59%	35,41%

Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2025	2024	2023	2022	2021
AE Long Terme	5,86%	8,40%	11,25%	-17,29%	30,02%

Disclaimer : Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



Ce fonds est géré de manière dynamique et ne fait référence à aucun indice.

Commentaire de gestion

Les marchés

En février, les marchés financiers ont évolué de manière contrastée selon les régions. En Europe, la dynamique est restée favorable, avec un MSCI EMU en hausse de +3.6%. À l'inverse, les marchés américains ont reculé : le Nasdaq s'est replié de -3.4 % (en USD), tandis que le S&P 500 a enregistré une baisse de -0.8 % (en USD).

Sur le plan macroéconomique, le PMI de la zone euro a atteint 51.9 en février, dépassant les attentes. Cette amélioration est notamment alimentée par le redressement du PMI manufacturier allemand, qui repasse en zone d'expansion (50.9) et atteint un plus haut de trois ans et demi, signalant des signes tangibles de reprise cyclique du secteur industriel.

Aux États Unis, le PIB du quatrième trimestre 2025 a surpris négativement, affichant une hausse de +1.4 % en rythme annualisé, bien en dessous des prévisions du consensus (2.8%). Cette déception s'explique principalement par l'impact négatif de la fermeture du gouvernement sur les dépenses publiques tandis que la consommation des ménages et l'investissement sont restés solides. Par ailleurs, le sentiment des entreprises du secteur manufacturier s'est nettement amélioré. L'ISM manufacturier s'est établi à 52.4 en février, confirmant un deuxième mois consécutif en zone d'expansion. (52.6 en janvier). Cette dynamique plus favorable en début d'année devrait se refléter positivement dans l'évolution de l'activité et soutenir la croissance du PIB au premier trimestre 2026.

Sur le plan monétaire, la BCE a tenu sa réunion en début de mois et a décidé, conformément aux attentes, de maintenir inchangés ses taux directeurs, laissant le taux de dépôt à 2%.

La saison des résultats annuels qui s'est ouverte en janvier touche à sa fin et les publications d'entreprises européennes se sont révélées conformes aux attentes, confirmant une reprise de dynamique bénéficiaire pour 2026.

Les opérations

Au cours du mois, nous avons renforcé notre exposition aux valeurs minières via le fonds CPR Global Gold Mines qui est passé de 4.2% à

5.8%. En contrepartie, nous avons réduit notre position sur Pictet Premium Brands.

Le positionnement du FCPE

A la fin du mois, notre allocation est centrée sur les actions européennes, dont 17% sur les petites et moyennes entreprises (PEA/PME) conformément à la stratégie d'investissement. Les actions américaines, ainsi que les actions mondiales, correspondant majoritairement à notre sélection de fonds thématiques, viennent compléter cette allocation.

Les performances

Sur la période s'étendant du 27 janvier au 24 février, le FCPE réalise une performance de +0.48%.

La majeure partie des fonds composant le portefeuille ont contribué positivement.

La poche de fonds investis sur les actions américaines a contribué négativement avec des contreperformances notables de Seilern (-7%) et de Parnassus US ESG (-2.1%).

A l'inverse, la poche de fonds thématiques a contribué positivement, notamment grâce aux fonds investis sur les thématiques de l'or, du luxe, de l'intelligence artificielle et de l'eau: le fonds Pictet Premium Brands (+5.3%), l'ETF iShares Global Semiconductors (+5.6%), le fonds KBI Water (+5.2%) ainsi que le fonds CPR Global Gold Mines (+2.4%).

Les fonds investis sur les actions européennes ont également contribué positivement tels que Fagus (+2.6%), Agrica Epargne Euro Responsable (+1.1%) et Agrica Epargne Euro Sélection (+1%).

Enfin, la poche de fonds investis sur les petites capitalisations européennes a également contribué positivement grâce au fonds Indépendance Europe Small qui réalise une performance de +4.9% tandis que les autres fonds réalisent des contreperformances : Amundi Multigérants PEA/PME (-2.8%), Echiquier Entrepreneurs (-1.8%) et Gay-Lussac Microcaps (-4%).

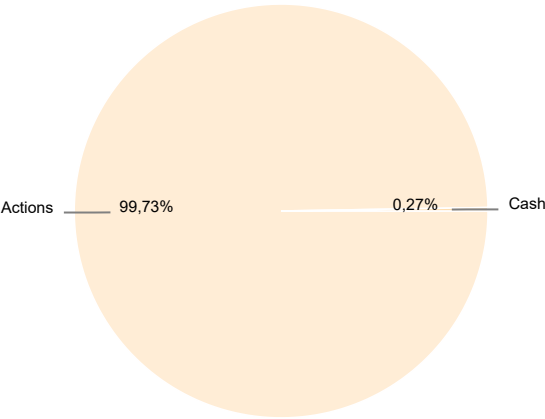
Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

Nombre de lignes 18

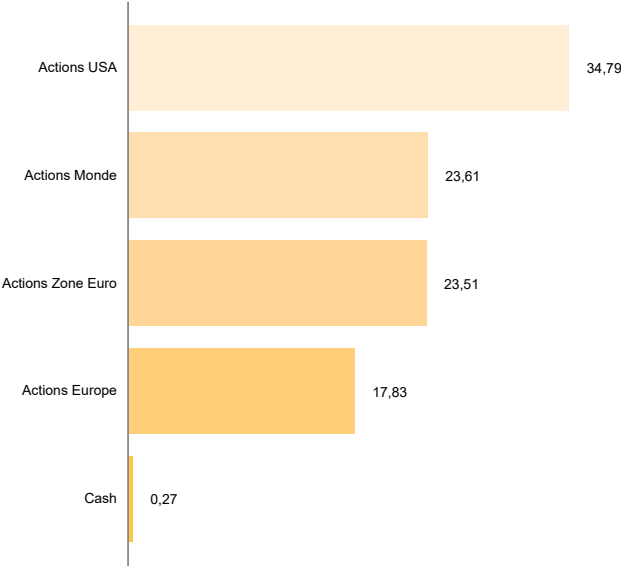
10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

AGRICA EP EURO RESPONSABL-BE	Actions Zone Euro	12,42
ABN AMRO PARNA US ESG	Actions USA	9,97
AMND SP 50 SCRND INDX-IE EUR	Actions USA	9,58
INDPNDNE AM SICAV- EURPE-IEA	Actions Europe	9,42
GRAPHENE ACTIONS USA-IU	Actions USA	9,02
SEILERN AMERICA-EURUI	Actions USA	6,22
GROUPAMA AM-FAGUS	Actions Zone Euro	6,20
CPR INV-GLB GLD MINE-A EURH	Actions Monde	5,80
ISHARES MSCI GLB SEMICNDCT A	Actions Monde	5,31
SILVER AUTONOMIE	Actions Monde	4,87

Allocation d'actifs



Repartition géographique





AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA

21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00

RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clefs (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 24/02/2026.